

ACV - Assemblée des Délégués

mercredi 22 avril 2026 • 19:30 - 20:30 | Salle Dent de Lys, Complexe sportif du Lussy à Châtel-St-Denis

Participants

Présents François Genoud, Charles Ducrot, Jean-Claude Bongard, André Droux, Joëlle Ducotterd, le personnel de l'ACV, ainsi que les délégués-ées et invités-ées selon liste

1 Ouverture de l'AD

1.1 Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs

En raison de la fin de la législature, les assemblées des comptes des associations du district, à savoir l'ASSCOV, le RSSV et l'ACV, se tiennent toutes ce soir. Tous les membres des exécutifs ont été invités à participer aux trois assemblées qui se suivent.

François Genoud, Président des Assemblées des délégués des trois associations, procède aux salutations d'usage une seule fois en début de soirée, comprenant les syndics, les délégués des communes, les députés, les collaborateurs et collaboratrices des associations, ainsi que les représentants de la presse.

Le Président nomme deux scrutateurs pour les trois assemblées, soit M. Cédric Perroud de la Commune d'Attalens et M. Rolf Scheuner de la Commune de Semsales. Ils sont d'ores et déjà remerciés pour leur collaboration.

Le Président précise que l'apéritif qui sera servi à l'issue des assemblées est offert par les trois associations, ainsi que la Préfecture.

Après les assemblées de l'ASSCOV et du RSSV, l'assemblée de l'ACV débute à 19h20.

Au niveau de la constitution de l'assemblée, **les 9 communes sont présentes et toutes les voix sont distribuées. Le nombre de voix est de 43, ce qui porte la majorité à 22 voix.** ↗

La convocation a été adressée le 2 avril dernier à chaque délégué.e. Elle est jointe au présent procès-verbal, ainsi que la liste des présences/excusés et la présentation ppt. **Le Président** met en discussion la convocation et l'ordre du jour.

Aucune remarque n'étant formulée, la convocation et l'ordre du jour, tels que présentés, sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'Assemblée est considérée comme habilitée à délibérer. ↗

2 Approbation du PV

2.1 Assemblée des délégués extraordinaire du 28 janvier 2026

Le Président mentionne que le procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués a été transmis à qui de droit. Après avoir demandé s'il y a des questions ou des remarques à ce sujet, il procède à son approbation.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier 2026 est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Mme Joëlle Ducotterd.

3 Rapport de gestion 2025

3.1 Présentation

Le Président rappelle que le Rapport de gestion est tout d'abord un élément obligatoire demandé par les dispositions légales. Ce rapport met en lumière les activités et les projets phares de l'ACV, ainsi que son administration. Ce rapport de gestion sera envoyé à chaque administration communale en version papier, ainsi que par courriel à chaque conseillère et conseiller communaux. Il est également disponible sur le site internet et/ou sur demande. Il est joint au présent procès verbal.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions concernant ce rapport.

Le Président souhaite remercier au nom de l'Assemblée et de la Conférence des Syndics toute l'équipe de l'ACV et en particulier Mme Joëlle Ducotterd qui s'est chargée de chapeauter l'élaboration de ce document très important pour l'association.

Le rapport de gestion 2025 n'appelle aucune remarque.



4 Comptes de résultats et comptes des investissements 2025

4.1 Présentation

M. François Genoud passe la parole à **Mme Joëlle Ducotterd** pour la présentation des comptes 2025. Elle rappelle tout d'abord que les documents de comptes ont été transmis avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site internet et joints au présent procès-verbal.

Les délégués ayant eu l'occasion des les parcourir, **Joëlle Ducotterd** propose de passer en revue les comptes de manière succincte en s'arrêtant sur les différences significatives entre budget et comptes. L'exercice indique un excédent de résultat de CHF 145'067.50.

Globalement, cet excédent de résultats s'explique entre autres par les éléments suivants :

- Engagement du poste de chargée de l'enfance au 1er janvier 2026 au lieu de courant 2025 (CHF 45 000 salaires et charges sociales)
- Montant pour la plateforme de coordination et mise en réseau des crèches et frais repoussés également à 2026 (CHF 26 000)
- Nouveau mandat comptable pour DVSA (CHF 16 250)
- Montant prévu pour mandat externe Culture et sport non utilisé en 2025 (CHF 30 000)
- Projet AMdA : convention pour contribution annuelle sur 10 ans en suspens (remboursement de CHF 40'000.- sur les 50'000.- versés)
- Retard au niveau du projet du sentier du Géant armailli (CHF 15 000 dépensés au lieu de CHF 30 000)

Cet excédent de résultat est à disposition de l'Assemblée des délégués.

Sur proposition de la Conférence des Syndics lors de leur séance du 27 mars, il est proposé de restituer ce montant aux communes, selon la clé de répartition. Un tableau présente la répartition par commune.

4.2 Rapport de l'organe de révision

Mme Ducotterd termine sa présentation en précisant que les comptes ont été révisés par M. Laurent Pralong de la Fiduciaire Hervest dans les bureaux de l'ACV le 12 février 2026. Le rapport de la fiduciaire, dont un rapport détaillé, est joint avec les comptes au présent procès-verbal.

Le Président remercie Mme Joëlle Ducotterd pour ses explications.

4.3 Rapport de la Commission financière

La Commission financière est composée de M. Cédric Borer, Président, M. Nicolas Genoud, secrétaire et M. Benoît Jordil, membre.

La parole est donnée à **M. Cédric Borer** pour la lecture du rapport et du préavis de la commission. Ce document est joint au présent procès-verbal.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA VEVEYSE POUR L'ASSEMBLÉE DES DÉLEGUÉS DU 13.04.2026

La commission financière a été reçue le 18 mars 2026 dans les locaux de l'ACV. La commission financière remercie les présences et les explications fournies par Monsieur François Genoud (Préfet), Monsieur Charles Ducrot (Président), Monsieur André Droux (Manager) et Madame Joëlle Ducotterd (Responsable de l'administration).

La commission financière salue la présentation des comptes et les commentaires détaillés qui lui ont été fournis. Elle a reçu toutes les explications concernant les différents postes, et a fait part de ses remarques lors de la séance.

Point 4

Comptes de résultats 2025

La commission financière donne un préavis favorable concernant les comptes de résultats 2025.

Compte des investissements 2025

La commission financière donne un préavis favorable concernant les comptes des investissements 2025.

En conclusion, la commission financière donne un préavis favorable pour les comptes 2025 et propose à l'assemblée d'approuver le rapport de l'organe de révision. Elle soutient également la proposition de ristourner le bénéfice aux communes.

4.4 Discussion / approbation

Le Président remercie Mme Ducotterd pour la présentation des comptes et M. Borer pour la lecture du rapport. Les délégués.ées qui ont des questions ou suggestions à apporter, sont invités.ées à prendre la parole.

Pierre-Alain Perroud de la Commune d'Attalens demande des éclaircissements sur les CHF 75'000.- de recettes pour le Projet 4S. Il s'agit de subventions reçues de la NPR.

La parole n'étant plus demandée, les comptes de résultat et des investissements 2025 sont soumis au vote. Ils sont acceptés à l'unanimité y compris la rétrocession de l'excédent de résultats aux communes selon la clé de répartition.

L'Assemblée des délégués est remerciée pour la confiance accordée.

5 Divers

5.1 Divers

Le Président demande s'il y a des divers de la part de l'assemblée.

André Droux, manager, remercie les délégués pour leur soutien et les administrations des communes pour leur collaboration, tout particulièrement concernant les tableaux Excel à remplir dans le cadre de l'étude de commune unique. Il profite également de l'occasion pour présenter et remercier le personnel de l'ACV. **Le Président** remercie le manager pour son intervention.

Christine Varone de la Commune de Granges salue l'organisation de la soirée. Réunir les trois associations la même soirée pour leurs assemblées était une bonne idée. C'est peut-être quelque chose à renouveler à l'avenir, spécialement pour les assemblées des comptes.

Le Président la remercie pour sa remarque pertinente. Le but premier était de remercier les politiques en cette fin de législature, mais également de pouvoir faire des comparaisons entre associations. Cette réflexion pourra être reprise à l'avenir.

Il n'y a pas d'autres divers.

Au terme de l'assemblée, **le Président** adresse ses remerciements d'usage. Il remercie tout d'abord chaleureusement les personnes qui ont contribué à l'organisation de l'assemblée, puis les délégués des Communes de la confiance témoignée, les membres de la Conférence des Syndics et le personnel de l'ACV pour tout le travail effectué.

Le Président clôt la partie protocolaire de l'assemblée de l'ACV à 19h42.

A trois jours du terme de cette législature, il profite de souhaiter tout le meilleur à toutes et tous, que ce soit de bonnes retraites politiques pour certains et certaines ou plein succès et courage pour les autres qui continuent. Il profite de l'occasion pour remercier toutes et tous pour tout le travail accompli et le temps investi ces cinq dernières années. En son nom propre et au nom de la Préfecture, **le Président** adresse à l'assemblée une profonde gratitude. Il remercie encore l'ensemble du personnel des trois associations, ainsi que les trois commissions financières pour la très bonne collaboration.

Il rappelle les prochaines échéances importantes :

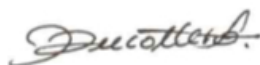
- samedi 25 avril pour l'assermentation des nouveaux élus
- samedi 30 mai pour les assemblées constitutives des trois associations

Le Président termine en remerciant la Commune de Châtel-St-Denis pour la mise à disposition de la salle.



François Genoud

Préfet et Président AD



Joëlle Ducotterd

Responsable de l'administration